



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Republique centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1637

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Richard Cazenave.

M. Richard Cazenave. Je voudrais revenir sur une question qui a deja ete posee par notre collegue Mme Ameline et qui concerne la situation en Centrafrique.

Les incidents se sont multiplies. Un mois apres une premiere mutinerie, une partie de l'armee centrafricaine s'est a nouveau soulevee samedi dernier. Depuis lors, le maintien de l'ordre n'est plus assure dans la capitale, Bangui, qui connait des troubles graves.

A l'instant, M. Jacques Godfrain vient de rappeler les raisons pour lesquelles l'armee francaise est presente dans cette region et la mission d'appui a l'Etat de droit en Afrique en general.

Je peux attester, pour avoir ete present, que les elections en Centrafrique se sont deroulees dans des conditions parfaites et que l'appui de l'armee francaise dans leur organisation logistique a ete, a cet egard, capital.

Aujourd'hui, nous sommes inquiets, monsieur le ministre, quant a la situation des quelque 2 400 ressortissants francais qui vivent et travaillent en Centrafrique.

Ma question porte directement sur la securite des ressortissants francais.

Je sais que des mesures ont deja ete engagees. Nous avons appris que des soldats francais avaient ete blesses; j'aimerais que vous nous rassuriez sur leur sort.

Quelles mesures le Gouvernement a-t-il deja prises ?

Quelles mesures complementaires compte-t-il prendre pour assurer la securite totale des ressortissants francais en Centrafrique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la cooperation.

M. Jacques Godfrain, ministre delegue a la cooperation. Monsieur Cazenave, comme Mme Ameline...

Pierre Mazeaud. Comme l'ensemble du Parlement !

M. le ministre delegue a la cooperation. ... vous vous preoccupez de la situation en Republique centrafricaine, mais plus particulierement de la situation des Francais ainsi que des ressortissants de la Communaute europeenne et des citoyens americains.

Un deputé du groupe socialiste. Et des Africains ?

M. le ministre delegue a la cooperation. Des le debut des evenements, qui font suite a ceux qui ont eu lieu il y a quelques semaines, nous nous sommes preoccupes prioritairement de la securite des citoyens etrangers a la Republique centrafricaine.

Les troupes qui sont stationnees en permanence en Centrafrique et qui comptent environ 1 400 hommes, ont ete depechees sur les sites ou habitent les Francais pour les «exfiltrer», comme l'on dit, de ces zones qui pouvaient etre dangereuses.

Un couloir de circulation a ete ouvert vers la route de l'aeroport, ou ils sont regroupes pour partie, puisque plusieurs centaines de Francais ont souhaite rester a leur domicile. Lors d'une operation de sortie d'une villa, deux soldats francais ont ete blesses par balle, mais de facon legere; je vous rassure sur leur sort. En revanche - et c'est tout a fait regrettable - une trentaine de villas ont ete pillees alors que les Francais les avaient deja quittees pour se regrouper ailleurs.

J'y insiste a nouveau: cette presence de l'armee francaise repond a une volonte, a un souhait exprime par les gouvernements de ces pays pour assurer l'Etat de droit, la liberte de circulation, la liberte de reunion lorsqu'il

s'agit de nos compatriotes.

Dans le cas qui vous preoccupe, permettez-moi de vous rassurer si je peux le faire. Ce matin, la situation etait calme. J'ajoute que les autorites francaises, l'ambassadeur en particulier, sont en contact avec l'ensemble des parties prenantes. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Richard Cazenave.

M. Richard Cazenave. Je voudrais revenir sur une question qui a deja ete posee par notre collegue Mme Ameline et qui concerne la situation en Centrafrique.

Les incidents se sont multiplies. Un mois apres une premiere mutinerie, une partie de l'armee centrafricaine s'est a nouveau soulevee samedi dernier. Depuis lors, le maintien de l'ordre n'est plus assure dans la capitale, Bangui, qui connait des troubles graves.

A l'instant, M. Jacques Godfrain vient de rappeler les raisons pour lesquelles l'armee francaise est presente dans cette region et la mission d'appui a l'Etat de droit en Afrique en general.

Je peux attester, pour avoir ete present, que les elections en Centrafrique se sont deroulees dans des conditions parfaites et que l'appui de l'armee francaise dans leur organisation logistique a ete, a cet egard, capital.

Aujourd'hui, nous sommes inquiets, monsieur le ministre, quant a la situation des quelque 2 400 ressortissants francais qui vivent et travaillent en Centrafrique.

Ma question porte directement sur la securite des ressortissants francais.

Je sais que des mesures ont deja ete engagees. Nous avons appris que des soldats francais avaient ete blesses; j'aimerais que vous nous rassuriez sur leur sort.

Quelles mesures le Gouvernement a-t-il deja prises ?

Quelles mesures complementaires compte-t-il prendre pour assurer la securite totale des ressortissants francais en Centrafrique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la cooperation.

M. Jacques Godfrain, ministre delegue a la cooperation. Monsieur Cazenave, comme Mme Ameline... Pierre Mazeaud. Comme l'ensemble du Parlement !

M. le ministre delegue a la cooperation. ... vous vous preoccupez de la situation en Republique centrafricaine, mais plus particulierement de la situation des Francais ainsi que des ressortissants de la Communaute europeenne et des citoyens americains.

Un deputé du groupe socialiste. Et des Africains ?

M. le ministre delegue a la cooperation. Des le debut des evenements, qui font suite a ceux qui ont eu lieu il y a quelques semaines, nous nous sommes preoccupes prioritairement de la securite des citoyens etrangers a la Republique centrafricaine.

Les troupes qui sont stationnees en permanence en Centrafrique et qui comptent environ 1 400 hommes, ont ete depechees sur les sites ou habitent les Francais pour les «exfiltrer», comme l'on dit, de ces zones qui pouvaient etre dangereuses.

Un couloir de circulation a ete ouvert vers la route de l'aeroport, ou ils sont regroupes pour partie, puisque plusieurs centaines de Francais ont souhaite rester a leur domicile. Lors d'une operation de sortie d'une villa, deux soldats francais ont ete blesses par balle, mais de facon legere; je vous rassure sur leur sort. En revanche - et c'est tout a fait regrettable - une trentaine de villas ont ete pilleees alors que les Francais les avaient deja quittees pour se regrouper ailleurs.

J'y insiste a nouveau: cette presence de l'armee francaise repond a une volonte, a un souhait exprime par les gouvernements de ces pays pour assurer l'Etat de droit, la liberte de circulation, la liberte de reunion lorsqu'il s'agit de nos compatriotes.

Dans le cas qui vous preoccupe, permettez-moi de vous rassurer si je peux le faire. Ce matin, la situation etait calme. J'ajoute que les autorites francaises, l'ambassadeur en particulier, sont en contact avec l'ensemble des parties prenantes. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Cazenave Richard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1637

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1996, page 3235

Réponse publiée le : 22 mai 1996, page 3235

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996